



# ACORAM

## Gascoigne Infos



Bulletin n° 11

Janvier 2014

### SECTION "GASCOIGNE"

Président : OC2 (R) Jean-Louis HOURSANGOU Tél. : 09 80 91 12 26 Mail : jlhoursiangou@free.fr  
Trésorier : EV1 (H) Jean PIEPLU Tél. : 05 59 02 66 83 Mail : jean.pieplu@neuf.fr  
Secrétaire : OC2 (R) Jean-Louis HOURSANGOU  
Sites Internet : [www.acoram.fr](http://www.acoram.fr) et [www.acoram-gascoigne.fr](http://www.acoram-gascoigne.fr)

### LE MOT DU PRÉSIDENT

Tout d'abord, au seuil de cette nouvelle année 2014, je vous présente à tous et à toutes

### *mes Meilleurs Vœux de Bonheur et de Santé*

pour vous-mêmes et pour tous ceux qui vous sont chers. Que cette année corresponde à toutes vos attentes et voit se réaliser tous vos projets, qu'ils soient professionnels pour les plus jeunes ou personnels pour l'ensemble des membres.

Après cette période de fêtes que nous venons de vivre, n'oublions pas ceux qui sont dans la peine, ceux qui sont malades, ni ceux qui peuvent éprouver des difficultés – passagères je l'espère – pour des raisons professionnelles, financières ou familiales. Lorsque nous en avons connaissance, sachons leur apporter un peu de réconfort, ne serait-ce que par une visite ou un simple coup de fil. Aux malades, je souhaite un prompt rétablissement. Aux autres, je leur souhaite d'avoir la force et le courage d'affronter les épreuves du moment avec l'espoir que tout s'arrangera le plus rapidement possible.

Pour l'ACORAM et plus particulièrement pour notre section, je souhaite que cette année soit encore l'occasion de nombreuses rencontres, riches d'amitiés et de convivialité, lors de nos sorties gasconnes, des Assemblées Générales ou des Journées Nationales de l'ACORAM qui auront lieu à Nantes au mois de juin prochain.

Pour ma part, après 9 ans de présidence de notre section, j'ai décidé de laisser la barre à un autre de nos camarades. Vous patienterez jusqu'à l'Assemblée Générale du 8 février prochain à Mont-de-Marsan pour connaître le nom de mon successeur qui sera désigné ce jour-là par notre conseil d'administration. Je puis vous assurer que c'est un officier digne de notre confiance, dont les compétences, le dynamisme et la sympathie feront l'unanimité. Je lui confie la direction de notre navire en toute tranquillité. Je resterai cependant au service de notre association en restant au conseil d'administration et, si mes camarades le souhaitent, j'assurerai encore les fonctions de secrétaire de la section.

Sachez que si je passe le relais, ce n'est pas par lassitude, mais parce qu'il faut bien au bout d'un moment changer de main afin remettre un peu de sang neuf et d'apporter des idées nouvelles. Pendant ces neuf années, j'ai essayé d'assumer les responsabilités que vous m'avez confiées du mieux que possible. Certes, tout n'était pas parfait, mais grâce à l'aide et au soutien des vice-présidents et de l'ensemble des membres du conseil d'administration je pense, très modestement, que nous n'avons pas failli à notre mission. Les témoignages d'amitiés et d'encouragements que bon nombre d'entre vous m'ont adressés à plusieurs reprises m'ont énormément touché.

Je souhaite "**Bon vent !**" à mon successeur et j'espère vous retrouver très nombreux lors de notre prochaine AG !

## NOTRE DOYEN NOUS A QUITTÉ

Le 18 novembre 2013, le Capitaine de Vaisseau **François d'ARCANGUES** s'est éteint sereinement dans sa **95<sup>ème</sup>** année. Il était le doyen de notre section. Nous étions un bon petit nombre de la section à l'accompagner pour son dernier voyage lors de ses obsèques à Villefranque. Le Commandant de la Marine à Bayonne était là également pour saluer l'ancien Commandant de la Station Navale de la Bidassoa.

Son fils Benoît, Capitaine de Frégate de réserve et membre de la section "Bourgogne Franche-Comté" a été très touché par notre soutien et m'en a vivement remercié.

### Autre peine :

En ce tout début d'année, Jean PIEPLU, notre trésorier, vient de perdre son épouse **Chantal**. Chantal faisait aussi partie de notre famille car elle participait régulièrement à nos sorties, même quand ses soucis de santé ont commencé à empoisonner sa vie.

Nos pensées vont bien évidemment vers Jean, qui se retrouve bien seul, et vers la famille de François d'Arcangues que nous assurons de notre compassion dans ces moments de tristesse.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE "GASCOGNE 2014"

L'Assemblée Générale 2014 aura lieu le samedi 8 février à Mont-de-Marsan, à l'Hôtel-restaurant "**Le Richelieu**". Nous comptons sur la présence du plus grand nombre d'entre vous. Pour les accompagnants qui ne peuvent pas participer à notre AG, il est prévu une visite guidée de la nouvelle médiathèque de Mont-de-Marsan. C'est un endroit très intéressant à visiter qui connaît un immense succès depuis son ouverture. A ne pas rater !

## JOURNÉES NATIONALES 2014 DE L'ACORAM

Les "**Journées Nationales 2014**" de l'ACORAM se dérouleront à Nantes les 14 et 15 juin prochain. Le programme détaillé et les bulletins d'inscriptions paraîtront prochainement dans les "Pages spéciales" de la revue "Marine & Océans". Lisez-les attentivement et, si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous dès la parution des formulaires.

## NOUVEAU MODE D'ÉLECTION DES MEMBRES DU C.A.

Bien entendu, dans ses journées, une partie est consacrée à l'**Assemblée Générale** de l'ACORAM. Vous n'êtes pas sans savoir qu'à partir de cette année, l'élection des membres du Conseil d'Administration de l'ACORAM se fait au moyen du **vote par correspondance**. Souvenez-vous que c'est notre section qui a eu l'initiative de cette réforme où nous avons dû batailler pendant trois ans pour voir aboutir notre projet qui a été mis au vote et adopté lors de l'AG 2013 de l'ACORAM. Il n'y a donc plus de POUVOIRS à envoyer à votre président ou à votre mandataire. C'est donc **VOUS SEUL** qui votez directement pour désigner les membres qui vous conviennent.

Avec la prochaine diffusion du 1<sup>er</sup> trimestre de notre revue et des "Pages spéciales" vous trouverez toutes les explications nécessaires sur la procédure de ce vote par correspondance. Dans ces pages, vous trouverez également les fiches de présentation (ou professions de foi) des membres candidats au conseil d'administration.

Avec la diffusion de la revue du 2<sup>ème</sup> trimestre, vous recevrez – toujours dans les pages spéciales – le bulletin de vote avec la liste des membres qui se présentent et les deux enveloppes nécessaires au vote par correspondance : une petite pour y insérer votre bulletin et une plus grande pour expédition au Siège de l'ACORAM. Cette dernière enveloppe sera à affranchir au tarif postal en vigueur et vous devrez mentionner, dans les cases prévues à cet effet, vos nom, prénoms et numéro d'adhérent.

**Attention !** Sur le bulletin de vote, il y aura en principe plus de noms que de postes à pourvoir. Il convient donc de rayer suffisamment de noms pour ne laisser que le nombre maximum prévu des membres à élire. Si vous n'en rayez pas assez votre bulletin sera jugé NUL.

Exemple : supposons qu'il y ait 10 candidats pour 6 postes à pourvoir. Il faudra **raayer au moins 4 noms** pour n'en laisser que 6. Vous avez parfaitement le droit d'en rayer plus si les personnes ne vous conviennent pas, mais si vous laissez 7 ou 8 candidats au lieu des 6 maximums prévus, votre bulletin sera nul.

Lisez donc bien attentivement les explications qui seront fournies dans les prochains documents que vous recevrez de l'ACORAM et n'hésitez pas à me contacter si des questions se posent encore à vous. Avec mes camarades du CA

nous avons échafaudé et soutenu ce projet de A à Z. Je suis donc en mesure de vous fournir toutes les explications complémentaires dont vous auriez besoin.

Pour la crédibilité de notre association, il est important que nous soyons **TRÉS, TRÉS NOMBREUX** à participer à ce vote par correspondance. Une participation de 100 % serait parfaite. Je compte sur vous. Merci d'avance !

## **SORTIE ACORAM "GASCOGNE" EN BAS-ARMAGNAC**

Par une belle journée d'octobre, un petit groupe d'Acoramien s'est retrouvé au célèbre domaine d'Ognoas, à Arthez d'Armagnac, à l'Est du département des Landes.

C'est Myriam, responsable de la promotion, qui nous accueille avec le petit café de bienvenue et nous présente le domaine et son histoire.

Le domaine, de 540 hectares, s'est constitué pendant la période médiévale, aux marches des vicomtes de Marsan et des comtes d'Armagnac. Propriété de la Seigneurie d'Ognoas, puis de la famille Lormand qui développe la production d'Armagnac, elle est ensuite léguée au Petit Séminaire du diocèse d'Aire-sur-Adour, par Jacques-Taurin Lormand qui n'avait pas d'héritier. En 1905, suite à la loi de séparation de l'église et de l'Etat, il devient la propriété du département des Landes.

Myriam nous décrit l'environnement naturel qui sert d'écrin au domaine :

- la région d'appellation "Armagnac" qui s'étend sur une grande partie du département du Gers et sur l'Est des Landes et découpée en trois autres appellations : "Haut-Armagnac" sur les premiers contreforts des Pyrénées, au Sud et à l'Est du Gers, "Armagnac-Ténarèze" au centre et au Nord du Gers, et "Bas-Armagnac" à l'Ouest du Gers et sur la partie landaise de l'appellation, cette dernière, dans laquelle nous nous trouvons, produisant l'eau de vie la plus réputée;
- depuis toujours, les fûts où vieillira l'armagnac proviennent des nombreux bois de chênes qui composent une partie des 300 hectares de forêt du domaine. Un artisan tonnelier de la région sélectionne lui-même sur pied les arbres qui serviront à leur fabrication;
- le vignoble du domaine s'étend sur plus de 50 hectares de terres silico-argileuses. La vigne est composée des différents cépages propres à l'appellation (la Folle blanche, le **Baco 22A**, l'Ugni blanc et le Colombard) qui s'épanouissent sur des plateaux ensoleillés entre lesquels coule la rivière "Midou". Généralement, l'Armagnac d'Ognoas dégage des arômes de vanille et de pruneau.

Myriam nous explique ensuite ce qu'on été les travaux de François Baco, instituteur Landais, qui après les ravages causés par le phylloxéra dans le vignoble français, puis à l'étranger, développa des techniques d'hybridation qui donnèrent naissance à un cépage résistant au phylloxéra qui reçoit le nom de son fils décédé, le Maurice Baco 22A. Ses travaux sauvent le vignoble français et son cépage s'exporte dans le monde entier.



*Le grand alambic de 1804*



*Explications du processus de distillation*

Nous visitons ensuite :

- la salle de distillation avec ses deux alambics : le grand alambic de 1804, inscrit au titre des Monuments Historiques en 2004, et l'Alambic Sier de 1936. Myriam nous décrit par le menu la remise en route, chaque année, des deux alambics et la réfection artisanale et annuelle de l'étanchéité, la trilogie de l'Armagnac, le

processus de distillation, le fonctionnement pendant 3 semaines en posté continu des ouvriers agricoles en charge de la distillation, pour produire 120 fûts de 420 litres. En effet, pendant toute cette phase, le distillateur doit s'assurer en permanence que les vapeurs d'alcool passent correctement dans les plateaux de barbotage pour capter les arômes du vin avant d'être condensée par le serpentín dans la colonne de refroidissement. Il faut surveiller le débit du vin, la température, le degré alcoolique de ce qui est désormais une eau-de-vie blanche qui arrive dans la futaille. C'est l'élevage de plusieurs années dans les fûts de chêne qui donnera en final la couleur dorée de l'Armagnac;

- deux des quatre chais de vieillissements, avec quelques éclaircissements sur la "part des anges", l'aération des chais gardés par les "petits soldats" que constituent les araignées, la fabrication des fûts, le suivi en vue du contrôle des Douanes, les comparaisons Cognac/Armagnac....

Nous terminons la visite par la salle de dégustation, avec moult explications sur les aspects techniques et gustatifs y afférant, et avons le plaisir de goûter un Armagnac de 1992.

Notre ami Jehan de Valicourt a même le privilège de se faire offrir le réapprovisionnement de la fiole cachée dans sa canne avec un élixir de grande réserve, des mains même de notre charmante hôtesse. Le voilà paré pour de nouvelles randonnées...



*Myriam remet la fiole, remplie de vieil Armagnac, dans la canne de Jehan de Valicourt*

## LIVRES

Notre ami Jean-José SÉGÉRIC ne doit pas quitter souvent sa plume ou son clavier car il vient de publier un nouvel ouvrage de 562 pages, intitulé "*Le Japon militaire*".

"Ce livre décrit scrupuleusement le Japon militaire, ses origines, ses idées, ses pouvoirs, ses exploits, ses folies, ses défaites, sa résurgence limitée. Soulignant l'inhibition diplomatique du pays, il analyse la problématique de son avenir..." (*extrait de la fiche de présentation*). Publié en septembre dernier aux Éditions L'Harmattan, dans la collection "Recherches Asiatiques", son prix est de 49 €.

Jean-José a déjà publié *Histoire du point astronomique en mer, Napoléon face à la Royal Navy, L'Amiral Mahan et la puissance impériale américaine* (ce dernier ayant reçu le Prix Marine de l'ACORAM en 2010).

## INTERNET

Si vous avez une adresse électronique (e-mail) et que vous ne l'avez pas encore signalée communiquez la moi dès que possible afin de mieux profiter de nos informations.

**Bonne lecture, et adishatz !**

**Jean-Louis HOURSANGOU**  
Président de l'ACORAM "Gascogne"